

Retour sur le mémorial arménien

Lettre du jour

Genève, 19 mai «Les Réverbères de la mémoire» sont un magnifique édifice. Leurs têtes penchées symbolisent les victimes. Les inscriptions taillées dans la pierre rappellent le génocide arménien de 1915. Inauguré le 13 avril au parc Tremblay, le monument fut immédiatement diffamé (une «insulte à la vocation internationale de Genève...») par la Fédération des associations turques en Suisse, ainsi que dans le courrier des lecteurs («TdG», 16 avril).

Ces lettres minimisèrent la portée du tragique événement, confinant au déni le génocide arménien, un négationnisme sans précédent fondé sur des *fake news*, voire des informations fabriquées de toutes pièces.

La Turquie et son allié l'Azerbaïdjan, deux États qui se disent démocratiques et de droit, continuent à nier leurs responsabilités et leurs obligations internationales

alors que les Arméniens restent privés de leurs droits légitimes.

Quant au droit international, il recule. Le principe de liberté d'expression, de pensée est bafoué. Chacun réécrit l'histoire dans son propre intérêt. Le mensonge bat en brèche la vérité. On préfère le conflit à la coopération. Tout cela contribue à brouiller l'opinion publique.

Je voudrais ici remercier MM. Pagani et Kanaan de leurs discours impressionnants prononcés le jour de l'inauguration du mémorial. J'invite les auteurs des lettres publiées à prendre connaissance des délibérations et des documents de l'ONU, notamment de son Conseil des droits de l'homme. Genève ne doit tolérer aucune tentative de manipulation historique et demeurer la place par excellence du droit, de la recherche de la vérité, principes qui fondent l'ordre mondial démocratique.

Aline Dedeyan



LUCIEN FORTUNATI

Mansuétude

Chêne-Bougeries, 21 mai L'expertise sur les TPG («TdG» 17 mai) n'apporte rien sinon un goût amer aux collaborateurs, qui font leur possible pour contenter tout le monde... Que peuvent-ils contre l'exiguïté du territoire genevois, sans parler de la fameuse «ville ouverte» par des travaux à ciel ouvert, pourrissant autant la vie aux conducteurs des TPG qu'aux automobilistes, aux heures de pointe. Les faits divers: accidents, manifestations, grèves (...) ne peuvent eux aussi que compliquer le respect des horaires des TPG. Genève ne peut être toujours au sommet de l'affiche. Les critiques ne relèvent pas de la faute des conducteurs, mais des circonstances! Même si je suis hors du sujet, je pense qu'il serait temps que la direction des TPG ait un peu de mansuétude à l'égard de son personnel qui endure des attitudes bruyantes et inconvenantes sur certaines lignes (1-9-8) par des étudiants de collèges. Les usagers s'en plaignent. Pourquoi pas les conducteurs?
Leïla Elisabeth Pellissier

Au PAV, la mixité sociale existe

Genève, 23 mai Personne ne peut nier que la loi proposée par le Conseil d'État est meilleure que celle qui est en vigueur. Certes, elle aurait pu aller plus loin, ou moins loin, selon nos sensibilités. Elle est le fruit d'un large consensus que l'on remettrait en question en la refusant. Il est illusoire d'imaginer qu'en cas de refus, un autre accord puisse être rapidement passé entre tous les acteurs concernés. Je vois des affiches «PAV 62% de logements sociaux. C'est trop!» À Genève, les logements sociaux représentent un large éventail répondant à des catégories différentes de personnes, ils vont des HBM aux HM (habitations mixtes). Nous ne créons évidemment pas des ghettos. Pour la PPE et la PPE avec droit de superficie, en prenant les terrains publics et privés, on pourra arriver à 32%, soit 4000 logements en propriété, sur 12 400! Nous aurons donc bien une mixité sociale. Allons-y, avec la volonté de faire du PAV une zone urbaine exemplaire en matière de logements, de vie économique, sociale et culturelle. Et si en

cours de route, l'expérience montre qu'il faut faire évoluer la loi, on examinera. Mais avançons.

Claude Haegi

Qui profite de la pénurie?

Vernier, 23 mai Le comité anti-PAV communique à tout va que «62% de logements sociaux, c'est trop», sauf qu'il omet de préciser que si la nouvelle loi est refusée le 10 juin, c'est la loi actuelle qui continuera d'être appliquée, c'est-à-dire 66% de logements sociaux. Lequel est trop? Le comité anti-PAV communique à tout va que «0% de propriété pour la classe moyenne, ce n'est pas de la mixité sociale», sauf qu'il omet de préciser que la nouvelle loi prévoit 12% de PPE et la loi actuelle zéro. Enfin, il oublie de préciser que ces pourcentages ne s'appliquent qu'aux terrains publics et que sur les terrains privés (23% au PAV), on peut construire 100% de PPE et 0% de logements sociaux. Le PAV est enlisé depuis dix ans à cause de la loi actuelle, refuser de modifier cette loi ne répondra donc pas aux attentes des Genevois en matière de logements... mais la pénurie arrange sans doute certains...
Christina Meissner

Un sacrifice supportable

Cologny, 22 mai Dans la brochure relative aux votations du 10 juin 2018, s'agissant de la modification de la loi sur la caisse de prévoyance des fonctionnaires de police, les autorités ne manquent pas de le mettre en exergue: cette dernière dispose d'un degré de couverture supérieur à 100%. Elles omettent toutefois de préciser que ce pourcentage est déterminé sur la base d'un taux technique de 3%, même si les experts préconisent 2,25%. Cet objectif n'échappe certainement pas à la vigilance de l'institut en question, mais l'application immédiate d'un tel barème entraînerait une augmentation de la capitalisation pour maintenir une protection totale des engagements actuels et futurs. Le taux de conversion d'un capital en rente est conditionné par l'espérance de vie et l'anticipation des rendements à long terme. À cet égard, les modalités actuelles appli-

quées aux sociétaires, notamment l'opportunité de partir à la retraite à 58 ans et un système basé sur la primauté aux prestations, sont clémentes en regard des conditions imposées aux affiliés du secteur privé. Dans ce contexte, mettre fin au financement par l'État du rappel de cotisations, en cas d'augmentation de salaire, me semble un sacrifice supportable. Si elle est acceptée, cette adaptation, qui vise à instaurer une égalité de traitement au sein de la fonction publique, ne traduirait pas le moindre mépris des citoyens envers les policiers.
Jean-Paul Graf

Ça suffit!

Genève, 23 mai Ça suffit! Je suis tout à fait d'accord que Pierre Maudet ait été imprudent, ce qu'il a dit lui-même. La presse d'investigation doit exister, mais là ce n'est plus de l'investigation, c'est du lynchage et c'est intolérable. Je n'admettrai jamais cet acharnement sur fond de jalousie des partis politiques, contre qui que ce soit, mais surtout pas contre un politicien si brillant dont nous avons besoin. Alors calmons-nous, laissons travailler ce nouveau gouvernement dès le 1er juin et attendons ce que l'enquête révélera. Mes amis et moi gardons toute notre confiance en Pierre Maudet et le félicitons pour sa réélection, ainsi que pour la présidence du Conseil d'État. Toutes mes félicitations vont également à la totalité des membres du Conseil d'État, avec mes meilleurs vœux pour qu'ils puissent faire du bon travail ensemble.
Erika Wanner

L'affaire est close

Genève, 21 mai (...) Pour ma part, j'observe des femmes et des hommes s'arroger le droit de

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

juger, d'émettre des avis de dénigrement envers le comportement d'un magistrat qui de tout temps s'est impliqué pour le bien de notre communauté locale: il est dynamique alors que des pères peinards qui n'ont rien produit ou à peine, car ils sont là seulement pour critiquer, estimer, préconiser... Plutôt que d'envenimer les choses, amplifier ce qui est apparenté à une simple erreur de parcours, on devrait considérer tout ce qu'a déjà apporté Pierre Maudet à la Ville, puis au Canton de Genève, et qu'il apportera encore, en raison de son dynamisme, de sa vision - denrée rare dans le milieu -, de son investissement dans la gouvernance politique. C'est ce qui a été perçu par les votes exprimés à son profit par la base lors du premier tour des récentes élections. Si personne n'avait inutilement joué du tam-tam, relayé ces débâcles, y aurait-il un réel problème Maudet? Ce sont les propos tenus, leur accroissement, leur surenchérissement constant (tu as dit ça, je vais ajouter cela) qui créent la grosseur de la baudruche vide! Mesdames et messieurs des autres partis, vous n'êtes pas là pour démolir pour un rien, mais pour faire bloc, pour contribuer à éteindre la braise et non à souffler dessus. L'intéressé s'est expliqué objectivement. L'affaire est close.
Éric Gurtler

commecacedit.blog.tdg.ch

Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>

Jean Ziegler, un hommage

Sylvain Thévoz: Jean Ziegler, Genève reconnaissante! Ce n'est pas Genève qui doit me remercier, c'est moi, petit immigré bernois, qui doit remercier Genève. Ce furent les mots de Jean Ziegler au moment de recevoir la médaille Genève reconnaissante. La Ville récompense l'engagement d'un homme durant des décennies pour la justice sociale et la lutte contre la faim dans le monde. Ancien conseiller municipal en Ville de Genève, puis conseiller national, rapporteur spécial auprès de l'ONU sur la question du droit à l'alimentation dans le monde, Jean Ziegler a toute sa vie œuvré comme intellectuel, citoyen engagé, élu du peuple. Il n'a jamais cessé de se révolter, rappelant inlassablement que toutes les cinq secondes un enfant meurt de faim et que cela n'est nullement une fatalité mais un crime cynique signé par le pouvoir économique et spéculatif mondial, qui a ses relais et ses agents identifiables. Parmi les premiers, il a dénoncé le banditisme du système bancaire helvétique (...) Bien entendu, Jean Ziegler a ses détracteurs...
commecacedit.blog.tdg.ch

Voir les photos du blogueur Demir Sönmez sur demirsonmez.blog.tdg.ch

Jean-Paul Marat

Claude Bonard: (...) Marat était médecin et connu aussi pour ses essais philosophiques. Son père exerçait en tant que peintre et dessinateur à Genève. Sa mère, Louise Cabrol, était la fille de Louis Cabrol, qui avait été reçu «habitant» à Genève le 15 octobre 1723. La famille décida de s'établir en 1754 sur le territoire de la principauté de Neuchâtel. Après avoir passablement voyagé à l'étranger, Marat s'installa à Paris, où il fit la connaissance de Benjamin Franklin...
claudbonard.blog.tdg.ch

Baby Boomers

Daniel Warner: «It's all your fault», the Generation X 43-year-old scolded as she pointed her finger at me. «Holes in the ozone level, a crappy housing market, job insecurity, expensive college tuition, income inequality, lack of universal health care, derisory minimum wage, global insecurity, wars in Afghanistan, Iraq and Syria, environmental degradation. And Harvey Weinstein.» She paused to catch her breath. She was just warming up. To her, the Baby Boomer generation, my generation, was the root cause of most, if not all, of the world's problems. I took advantage of the short pause to try to respond that all those problems were not directly caused by people born between the mid-1940s and the early-to-mid 1960s. (...) danielwarner.blog.tdg.ch

Le mouvement du 17 Mai-68

Jean-Noël Cuénod: Chacun y va de son Mai-68. Surtout ceux qui ne l'ont pas connu. Alors pourquoi Le Plouc se gênerait-il? (...) Le 17 mai 1968 [à Genève], le mouvement prenait de l'ampleur. Vertige! Nous les jeunes, sans moyens financiers, contre les médias, contre les partis, même de gauche, avec nos pancartes confectionnées à la hâte dans des hangars de fortune, nos tracts ronéotypés à la va-vite,

nos affichages collés sur les murs au nez et au képi de flics, nous mobilisions des milliers de manifestants qui reprenaient nos slogans; nous faisons peur aux policiers et aux dirigeants complètement dépassés par ce mouvement. (...) Mouvement du 17 Mai fut choisi en référence au Mouvement du 22 mars lancé par Dany Cohn-Bendit. Puis, le 29 mai, le plus grand cortège se forma, traversant tout Genève. Dans les quartiers ouvriers comme Sécheron ou les Pâquis, les fenêtres s'ouvraient, des mains s'agitaient, applaudissaient. Une Mercedes immatriculée à Paris s'était coincée dans la foule. Le service d'ordre s'efforçait d'en protéger les occupants, un couple de grands bourgeois. La femme en Chanel criait: «Édouard, ils sont aussi à Genève! C'est affreux!» Ces Parisiens venus planquer leur magot en catastrophe furent sauvés par un immense éclat de rire. (...)
jnucenod.blog.tdg.ch

«En guerre»

Didier Bonny: (...) Le scénario et les dialogues sont d'une grande précision, rien n'échappe à la caméra - pour certaines scènes, il y avait jusqu'à trois caméras qui tournaient en même temps - et les acteurs non professionnels, à part Vincent Lindon évidemment, ajoutent à cette sensation de réalité. À ce propos, Stéphane Brizé précise que les comédiens non professionnels «apportent une vérité au verbe que je leur donne à dire, la vérité de leur vécu. Et ça, c'est colossal.» Et ça crève l'écran, peut-on ajouter. Un film à ne pas manquer pour celles et ceux qui aiment la politique dans le sens étymologique du terme, à savoir le cadre général dans lequel une population est gérée par ses dirigeants. (5 étoiles). Toujours à l'affiche: 5 étoiles. «Call me by your name».
independance.blog.tdg.ch

Jean Romain

Pascal Décaillet: (...) La présidence du Grand Conseil, ça n'est pas toujours un cadeau. Le rôle d'un député, c'est de parler, prendre position, croiser le fer. Et là, justement, celui que ses pairs ont, pour un an, élu au perchoir doit se la coincer... Pour le reste, Genève peut se féliciter d'avoir, pour un an, un humaniste et un républicain au perchoir de son parlement. (...) il n'a rien à voir avec les têtes brûlées ultralibérales qui ont fait tant de mal (ça va mieux maintenant) autour de l'an 2000...
pascaldecaillet.blog.tdg.ch

La PPE modèle londonien

Ashwani Singh: À Londres, presque tous les appartements en PPE sont vendus sous le régime du droit de superficie. Le droit est le plus souvent octroyé pour 90 ans, renouvelable et fréquemment renouvelé. Le prix de l'appartement n'est pas bloqué, le copropriétaire étant libre de le vendre en tout temps au prix du marché. L'indexation de la rente de superficie est plus que compensée par les hausses des valeurs des appartements. (...) Au lieu de cela, la PPE bidon proposée par la Loi 12052 n'en a que le nom. Le droit de superficie de 66 ans est insuffisant. Sous cette forme, la PPE n'offre aucun avantage, ni à l'État (c.-à-d. in fine au contribuable) ni aux éventuels acquéreurs, qui se feront rares...
unegenueouvertedynamique-toptimiste.blog.tdg.ch